Réaménagement de Choisy-au-Bac

Activités sportives et environnementales au service de la collectivité



Hauts-de-France

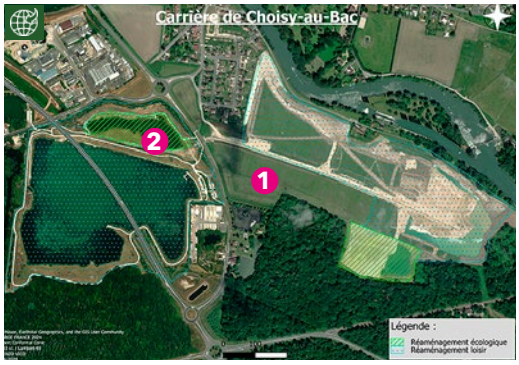
La carrière dite des Buissonnets à Choisy-au-Bac (60), a été exploitée à partir de 2018, par Lafarge et est désormais en cours de réhabilitation pour devenir un espace dédié à la pratique des activités nautiques (aviron, kayak…) et pédestres, souhaité par l'**Agglomération de la Région de Compiègne (ARC).** Dans le cadre de cette transition, **un plan d'action écologique** a également été mis en place pour préserver les habitats naturels et favoriser la biodiversité en connexion avec la Forêt de Compiègne. Ce plan comprend **la protection des zones sensibles, la préservation des espèces** et la restauration du site.

Le principal plan d'eau du site est destiné à une relocalisation du club d'aviron compiégnois pour cause de travaux dans le lit de l'Oise. Les berges de ce plan d'eau ont été profilées et une banquette a été aménagée pour atténuer les vagues causées par le batillage des rameurs.

À terme, une roselière de **Phragmites australis** se développera le long des berges pour les stabiliser et offrir un habitat à des espèces comme le **bruant des roseaux** ou la **foulque.** Des espaces sont également réalisés afin de favoriser la végétation rivulaire sur les berges du plan d'eau principal, et des travaux sont prévus pour créer une plage de type platière, offrant ainsi une aire de halte migratoire pour les limicoles en période de migration (mi-juillet à fin août).

Grâce à ce réaménagement, la carrière de Choisy-au-Bac se transforme également en **un écosystème aquatique riche et diversifié,** offrant à la fois **un refuge pour la faune et la flore locale,** mais également des espaces dédiés à la promenade et des activités pédagogiques.

Il est important de noter que toute la partie sud de la zone concerne la Forêt de Compiègne, **classée ZNIEFF de type I ainsi que ZPS,** renforçant ainsi l'importance de l'intégration du site réaménagé dans cet environnement à préserver.



Carrière de Choisy-au-Bac.



Plan d'eau destiné à la pratique de l'aviron.



Plan d'eau à valeur écologique.

CHIFFRES CLÉS

2011
Début du projet avec l'ARC

2018
Fouilles archéologiques

5 ans
Durée d'exploitation avec remise en état coordonnée

2023
Fin des aménagements

31 hectares
Superficie de la carrière

30 mètres
Distance entre les riverains les plus proches et la carrière



En créant un plan d'eau propice à la pratique des sports nautiques, l'ancienne carrière générera également un site de compensation des crues associé à des aménagements écologiques.
Sa proximité avec la Forêt de Compiègne, attirera visiteurs et sportifs et dynamisera l'économie locale. Ainsi, ce réaménagement illustre parfaitement la transformation réussie d'un site industriel en un aménagement harmonieux du territoire.